

Les mutations académiques

Communiqué de SUD Education Calvados- 23 mars 2020

La phase de vœux pour les mutations académiques se termine le 3 avril. Comme de nombreux collègues, vous pouvez joindre nos élu-es pour vous aider dans votre démarche et pour le suivi de votre dossier. Envoyez un mail à sudeduc14@free.fr.

Cependant, on peut se demander si muter sera un choix cette année où comme laissent l'augurer les lignes directrices de gestion, la répartition des postes se fera en fonction des besoins.

L'administration a unilatéralement décidé de maintenir le mouvement en pleine période de confinement mais les syndicats dont Sud Education ont du mal à voir comment le nombre de mutations pourrait être équivalent aux années précédentes puisqu'on a volontairement cadenassé ce mouvement en y excluant les syndicats pourtant légitimement élus lors des dernières élections professionnelles. Précisons qu'il n'en est pas de même pour l'administration qui se retrouve seule maître à bord.

Comment ce mouvement pourrait-il être plus transparent en lui enlevant ces gardes-fous ? Leur cynisme va jusqu'à enlever la liste des postes vacants. Ce ne sont plus des mutations mais une partie de loto. Et pour quelle raison ? A mesure que le nombre de postes au mouvement intra diminue celui des postes à profil du mouvement spécifique augmente. Ne doit-on pas voir dans cette corrélation, un choix avéré de la casse d'un choix individuel ? Ainsi semble se parachever le dogme du ministre de l'Education nationale de placer qui il veut où il veut.

Nous ne doutons pas que c'est pour rendre le système plus opérant mais l'Education Nationale à l'image de la fonction publique hospitalière actuellement au premier plan dans la lutte contre le déferlement du Covid 19, doit-elle être rentable ou doit-elle être au service de toutes et tous les usagers et usagères, permettant d'avoir

les clés pour comprendre sereinement le monde qui les entoure.

Mais malgré les nombreuses mises en garde, de petits fonctionnaires zélés continuent d'abattre les cartes au mépris de la santé et de la sécurité des personnels, au mépris de leurs choix de vie dont fait partie la demande de mutation.

Pourquoi ce mépris ? Pour faire des économies alors qu'en même temps, l'Etat français est prêt à déboursier 300 milliards d'euros pour sauver l'économie. Les enseignant-es devront encore attendre pour être revalorisé-es à moins qu'une prochaine crise ne les condamnent à voir l'échéance s'éloigner.

Peut-être se décourageront-ils et demanderont à signer une rupture conventionnelle pour partir avec une indemnité leur permettant de repartir vers des cieux plus cléments ?